

L'EDITO

N°103

Décembre 2019

ATTEINTES À LA DEMOCRATIE ET À LA LIBERTE D'EXPRESSION EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Depuis la promulgation de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection du secret des affaires, il semblerait que la presse n'ait plus beaucoup de marge de manœuvre pour dénoncer les abus de tout poil.

En France, Elise Lucet a déjà subi plusieurs mises en examen du fait de ses reportages dans l'émission de France 2 « Cash Investigation », à la suite de laquelle, l'an dernier, Bolloré a intenté un procès, qu'il a heureusement perdu. Elle s'en est exprimée et estime qu'en attaquant de plus en plus les journalistes en justice, les multinationales cherchent à pousser les médias à s'autocensurer.

Par ailleurs, on ne citera pas les nombreuses attaques, notamment des multinationales, à l'encontre de Mediapart. Récemment, Fanny Pigeaud, qui y officie en qualité de journaliste, a été condamnée pour diffamation pour un article dans lequel elle dénonçait la ruine de deux entrepreneurs camerounais par le groupe Bolloré, qui n'avait pas respecté une décision de la justice camerounaise prise en 1993, l'intimant de payer à leur société des dommages et intérêts. Verdict : des amendes à payer pour elle et le directeur de la publication ainsi qu'un dédommagement à Vincent Bolloré et à deux de ses entreprises.

Au plan international, le Syndicat national des Journalistes CGT (SNJ-CGT) a déjà alerté sur les intolérables conditions de détention de Julian Assange, journaliste australien lanceur d'alertes et fondateur de Wikileaks, incarcéré pour violations des lois contre l'espionnage et pour avoir diffusé des informations portant sur les activités de l'armée américaine en Irak et en Afghanistan. Il risque l'extradition vers les Etats-Unis, où, dans le meilleur des cas, il ira à Guantanamo. Le traitement qui lui est infligé lui fait courir de graves risques, a estimé le Rapporteur de l'ONU sur la torture, Nils Melzer, exprimant son "inquiétude face à la détérioration continue de la santé de Julian

Assange depuis son arrestation et sa détention au début de cette année". Il a jugé ce dernier victime de "maux physiques" et affirmé qu'il présentait "tous les symptômes typiques d'une exposition prolongée à la torture psychologique, une anxiété chronique et des traumatismes psychologiques intenses".



Il existe une relation évidente entre la persécution d'Assange et les tentatives des gouvernements de réprimer le mouvement mondial émergent de la classe ouvrière. La poursuite d'Assange, menée par les États-Unis, a pour but d'intimider quiconque dénonce la criminalité des gouvernements et des entreprises, créant un précédent dans la répression impitoyable des médias qui rapportent la vérité.

Pouvons-nous assister plus longtemps, dans l'indifférence générale, à une telle violation des droits fondamentaux actés et consacrés par des textes internationaux, concernant non seulement la liberté, la dignité de la personne humaine, mais aussi la liberté d'expression et la liberté de la presse, qui sont les bases de la démocratie ? La lutte pour la liberté d'Assange est étroitement liée à la lutte pour tous les droits sociaux et démocratiques de la classe ouvrière et contre l'intensification de la guerre.

N'oublions pas Edward Snowden, autre journaliste (américain) lanceur d'alertes exilé en Russie jusqu'à l'année prochaine pour échapper à la prison, mais jusqu'à quand ?

Chelsea Manning, autre journaliste, a, quant à elle déjà été incarcérée entre 2010 et 2017 pour avoir dévoilé des documents classés secret-défense, puis a écopé, en mars 2019 d'une seconde peine de prison ferme. Elle restera écrouée tant qu'elle ne reviendra pas sur son refus de répondre aux questions du grand jury qui enquête sur Julian Assange.

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 01.84.21.33.00-
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Emmanuel LEPINE
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0124 S 08416

RÉFORME DES RETRAITES :

En détaillant les mesures émaillant son projet de réforme des retraites le 11 décembre, ce gouvernement a été assez stupide pour croire un instant qu'il pouvait duper le peuple...

Depuis le 5 décembre, nous sommes mobilisés, salariés, retraités, privés d'emploi, étudiants, lycéens : grèves, manifestations, blocages, contre ce projet devant lequel nous ne capitulerons pas. Il est bien clair qu'au-delà de la réforme des retraites, c'est tout notre système de protection sociale que le gouvernement veut mettre au placard, la reléguant aux assurances privées et autres fonds de placement auxquels Delevoye était lié... cherchez l'erreur ! D'ailleurs, les représentants du plus grand fonds d'investissement au monde, Blackrock, très intéressés par la loi Pacte et la réforme des retraites, ont déjà rencontré E. Macron à plusieurs reprises.

Cette réforme ne doit surtout jamais être mise en place ! Elle n'a pour but que de faire travailler plus longtemps pour des pensions moindres. De plus, elle renvoie dos à dos les parents et leurs enfants, qui seront traités différemment : il est clair qu'il sera difficile, pour tous, mais

encore plus pour les salariés qui ne se seront pas donné les moyens de combattre la réforme en faisant grève, et qui passeront à travers les mailles du filet, de regarder leurs enfants en face en leur expliquant qu'eux n'auront droit qu'à une retraite minable après une vie de travail précaire.

Quant aux arguments fallacieux du pouvoir par rapport au financement et au prétendu manque de moyens, qu'on cesse de nous prendre pour des crétins : 150 milliards sont actuellement en réserve pour les retraites, sur lesquels Macron voudrait bien faire main basse.

En conclusion, camarades, la lutte continue et n'est pas près de s'arrêter ! Organisons-nous partout où nous existons et de toutes les manières possibles et renforçons surtout la mobilisation !

JEU DE DUPES DU GOUVERNEMENT: IL EXISTE, EN FAIT, UNE RÉSERVE DE 150 MILLIARDS POUR LES RETRAITES



INTERNATIONAL

COUP D'ÉTAT EN BOLIVIE :

La Bolivie vit de l'exportation de ses matières premières, dont le gaz, qui est la principale richesse du pays. Surtout, la Bolivie possède aussi la moitié des réserves mondiales de lithium, métal utilisé pour les batteries de voitures électriques, promis à un très grand avenir. Les pays organisateurs de ce coup d'état veulent-ils venir en aide au peuple bolivien ou, au contraire, s'accaparer ses richesses naturelles ?

Depuis le coup d'état militaire qui a contraint le président Evo Morales à quitter la Bolivie, ses partisans manifestent quotidiennement dans les rues de La Paz et dans certaines villes de province pour exiger le départ de Jeannine Agnez mise en place à la tête de l'état par la junte militaire. La Commission interaméricaine des droits humains (CIDH) a dénoncé "l'usage disproportionné de la force policière et militaire", notamment des armes à feu. Que disent l'ONU ainsi que les pays soi disant démocratiques, signataires de la déclaration universelle des droits de l'Homme, sur ces assassinats ? **RIEN...**

SOULÈVEMENT POPULAIRE EN COLOMBIE :

Des centaines de milliers de Colombiens sont descendus dans la rue à plusieurs reprises en Novembre, lors de manifestations d'une ampleur inédite, contre le président de droite Ivan Duque, très impopulaire après moins de 18 mois au pouvoir. Étudiants, syndicalistes, travailleurs, groupes autochtones, artistes, opposants de tout bord au gouvernement étaient dans la rue dans le cadre de journées de grève générale. Parmi les multiples motivations, trois thèmes principaux : la défense des accords de paix, celle des droits de l'Homme et une opposition farouche aux réformes économiques en train de se dessiner dans le pays et accusées d'aggraver les inégalités déjà grandes dans le pays andin.

Selon l'Institut d'études pour la paix et le développement (Indepaz), 627 civils et 137 anciens guérilleros ont été assassinés depuis la signature de l'accord de paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) en novembre 2016. Les victimes de ces assassinats ciblés sont des défenseurs des droits humains, des syndicalistes et des responsables locaux qui tentent de dénoncer la corruption des autorités. **Là aussi silence radio...**

LOI PACTE ET FRANÇAISE DES JEUX :

La privatisation de la Société française des Jeux, qui s'inscrit dans la loi « Pacte » votée le 16 mars à 6 h 45 par **45 des députés présents sur 577** avec comme résultat 27 voix pour, 15 contre et 3 abstentions, s'est déroulée dans une certaine indifférence. Ainsi, les milliards que génère cette activité vont passer du budget de la République dans les coffres du capital. N'oublions pas que la loi Pacte porte principalement sur la privatisation des aéroports de Paris et de la Française des jeux, la suppression des tarifs réglementés du gaz, la simplification des seuils sociaux et fiscaux ainsi que sur les règles visant à assouplir l'épargne salariale, ce qui n'est pas anodin, le gouvernement via son plan de démolition des retraites, engageant fortement à recourir à l'épargne privée.

C'est donc autant de milliards que l'État devra compenser à travers les taxes, impôts et autres, dont le peuple de France devra s'acquitter. Encore une entame de notre pouvoir d'achat en perspective. Et si l'on ne met pas plus d'ardeur à défendre les **Aéroports De Paris**, le manque à gagner pour notre pays sera d'autant plus lourd.

Ils cassent la France pour engraisser un peu plus ceux dont les coffres forts débordent déjà. Aussi, quand pour faire passer sa politique, le gouvernement emploie des mots comme « solidarité et justice », il ne peut plus être crédible, pour peu qu'il l'ait déjà été. Mais le plus choquant dans tout ça, c'est que dans leurs spots publicitaires pour inciter à l'achat d'actions, ils osent simuler les « gueules cassées » des anciens combattants de 14-18. Comme si la privatisation pourrait avoir un côté social... Ce gouvernement ne recule devant rien, même pas devant l'indécence. Il faut donc que les Français en prennent conscience et redoublent de force pour combattre cette politique.



CONGRÈS FÉDÉRAL : IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION DES RETRAITÉS :

Notre Fédération tient son 41^{ème} congrès du 30 mars au 5 avril 2020 à LOUAN (77), une séance internationale se tiendra le 29 à partir de 14h00. C'est un moment important dans la vie démocratique de la CGT et de la FNIC. La représentativité de nos syndicats est proportionnelle aux nombre de syndiqués, qu'ils soient actifs ou retraités.

Un congrès, cela se prépare bien en amont dans les syndicats, avec comme support le projet de documents d'orientation communiqué par la Fédération. Dans les syndicats, les sections de retraités doivent s'associer aux actifs pour contribuer à une bonne préparation de notre congrès, et les actifs doivent pouvoir également entendre les revendications des camarades retraités.



L'Agenda

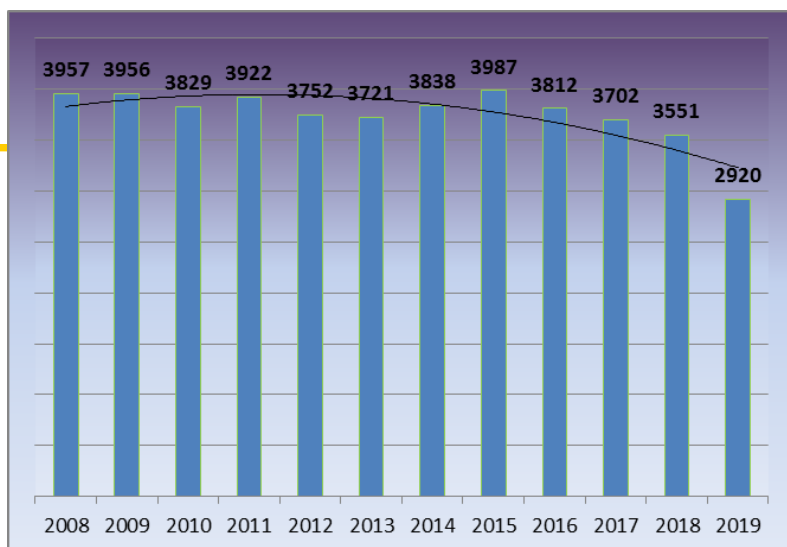
♦ AGENDA 2020 : dates du Conseil National : 1er trimestre : 29 janvier, 17 mars.

♦ Les dates ultérieures seront confirmées après la tenue du 41^{ème} congrès fédéral (5 mai - 23 juin - 9 septembre (au lendemain de l'AG de rentrée qui est fixée au 8 septembre) - 3 novembre - 15 décembre).

l'Orga - le point

Assez bonne progression des FNI 2019 par rapport au mois dernier (+ 8,4 %), cependant il manque encore environ 150 FNI sur 2018, exercice qui va être prochainement clôturé.

Gardons bien en mémoire que ce sont les cotisations qui, principalement, permettent aux syndicats et aux autres structures, de fonctionner. Ne relâchons pas nos efforts pour ce qui est de les collecter.



**Syndicat CGT
PETROINEOS
INEOS LAVERA**
contact@cgt-ineos.fr - www.cgt-ineos.fr
Avenue de la Bienfaisance BP 6 13117 Lavera

La vie des sections

Section Retraités

Cher(e) Camarade,

Tu vas bientôt quitter la « vie active » et rejoindre les rangs des retraités de l'UES Ineos/Petroineos.

La Section des Retraité-e-s te souhaite vivement que tu continues avec nous à participer à l'action syndicale : les problèmes posés aux actifs mais aussi aux retraité-e-s ne manquent pas !

Il te suffit de nous communiquer ton mail perso : rorodi@ ????

La cotisation comprend automatiquement l'abonnement à « Vie nouvelle » : la revue nationale des retraité-e-s.

Pour compléter ce qui précède à la rubrique « Orga », voici un excellent modèle de communication rédigé par la section retraités de Petroineos Lavera pour inciter les camarades à garder leur carte et continuer à cotiser et à rester engagés syndicalement. N'hésitons pas à nous en inspirer !

Comptant sur ton engagement sans faille et avec toute notre Fraternité.



En changeant les règles d'éligibilité à l'assurance chômage, MACRON et sa ministre, la millionnaire PÉNICAUD, envoient dans la misère des centaines de milliers de privés d'emploi, dont beaucoup de jeunes. Cette réforme destructrice décidée en plein été touche plus de 850 000 chômeurs en supprimant ou en diminuant leurs droits. Les jeunes qui n'auront pas travaillé 6 mois en sont les premières victimes et beaucoup d'entre eux seront jetés à la rue. On se souvient que MACRON lors de sa campagne électorale, avait promis dans un proche avenir « zéro SDF ». Mais il est vrai « les promesses électorales n'engagent que ceux qui y croient » comme dit le proverbe.

Depuis que ce gouvernement dirige le pays, c'est bien plusieurs centaines de milliers d'emplois qui ont été supprimés (certes précaires, mais à temps plein). **Parallèlement, il a été mis fin à l'ISF, avec un cadeau de près de 4,5 milliards pour les plus riches.**

Avec l'application de ces sinistres mesures votées par les députés LREM, il est à craindre que le contingent de SDF n'augmente singulièrement. Il faut savoir que déjà en 2018, **612 SDF sont morts dans la rue et que 13 parmi eux, avaient moins de 18 ans.** Ils n'ont pas eu le temps de rejoindre les Gilets jaunes.

D'après ce constat, il est difficile de concevoir que certaines personnes puissent encore porter crédit à ce parti LREM et à son berger MACRON, qui ne font que semer la misère depuis 2 ans et demi dans notre pays.